

Rhône-Alpes

# Un nouveau pôle bois dans la Loire

Alors que le Pôle bois du Haut-Forez à Noirétable vient d'être placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Etienne\*, la Loire se dote d'une nouvelle société coopérative d'intérêt collectif. Installé à Marlhes, ce projet porté par la communauté de communes des monts du Pilat, présidée par Jean Gilbert, a été baptisé : "les Bois transformés du Pilat". Il devrait voir le jour au plus tard à la fin de l'année 2012 sur une extension de la zone d'activité du Bourg et représente un investissement de 2,3 millions d'euros. Sa labellisation par la Datar devrait lui permettre d'obtenir une subvention de l'État à hauteur de 33%. Les subventions publiques pour financer ce projet devraient atteindre au total 52,6% avec les aides accordées par le conseil régional Rhône-Alpes, le conseil général de la Loire et la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole. Le reste du financement sera assuré par un emprunt de 1,08 millions d'euros contracté par la commune de Marlhes. Les 21 sociétaires de la SCIC prévoient d'investir 300.000 euros dans cet outil de séchage, sciage, calibrage et normalisation des bois locaux, essentiellement du sapin, qui couvre 80% de la surface du massif du Pilat. L'objectif est le séchage de 4.000 m<sup>3</sup> par an. Ce projet, soutenu par Inter forêt-bois 42, l'interprofession de la filière forêt bois dans la Loire, associera le groupement des 550 sylviculteurs du Pilat, les scieries Chorain de Marlhes, Montmartin de la Talaudière, et Vray de Saint-Chamond, le charpentier Martigniat de Firminy et Cogenair, une entreprise spécialisée dans le séchage des bois et implantée à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

*\*Lire par ailleurs : "Loire : liquidation judiciaire pour le Pôle bois du Haut-Forez", dans Le Bois International n°17 du 7 mai 2011.*